

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Séance du 5 octobre 2023**

**OBJET :**

**Convention de partenariat en matière de lutte contre la précarité énergétique avec EDF**

**Rapporteur : Mme CADET**  
Délibération n°6

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Le CCAS d'Essey-lès-Nancy est un acteur majeur de la solidarité communale, notamment par le soutien aux familles dans leurs dépenses d'énergies.

De même, EDF est un acteur reconnu en matière de lutte contre la précarité énergétique. Notamment, EDF s'est engagé depuis 30 ans dans des actions de solidarité en faveur des publics fragilisés et des clients démunis. Cet engagement se traduit non seulement par une action de terrain auprès des collectivités territoriales à travers le Fonds de Solidarité Logement (« FSL »), mais également par des partenariats nationaux comme locaux destinés à lutter contre la précarité énergétique.

Or, le CCAS d'Essey-lès-Nancy et EDF, au regard de leurs objectifs communs visant à venir en aide aux personnes en situation de précarité, ont souhaité prendre les engagements suivants :

- Informer les travailleurs sociaux du CCAS sur l'ensemble du dispositif solidarité d'EDF et sur la facturation des clients d'EDF ;
- Mobiliser leurs réseaux respectifs de partenaires et d'intervenants agissant auprès des familles en difficulté pour la mise en place d'actions communes de prévention ;
- Préciser les modalités de partenariat entre le CCAS et EDF concernant la notification des demandes et des décisions d'aides et les modalités de versement des aides financières du CCAS à destination des clients EDF en situation de précarité.

Pour ce faire, et ce depuis 2020 – date de la première convention en la matière - EDF propose de poursuivre la mise à disposition du CCAS, à titre non exclusif, d'un Portail d'Accès aux Services Solidarité d'EDF (PASS EDF), en complément des modes habituels de communication : <https://pass-collectivites.edf.com>

C'est dans ce contexte que EDF a proposé au CCAS d'Essey-lès-Nancy de renouveler la convention de partenariat en matière de lutte contre la précarité énergétique.

## **PROPOSITIONS**

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- d'approuver la nouvelle convention de partenariat en matière de lutte contre la précarité énergétique jointe en annexe,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention de partenariat en matière de lutte contre la précarité énergétique.

## **DÉLIBÉRATION**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 12 octobre 2023.

Pour extrait,

Le Président,  
  
Michel BREUILLE



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**REUNION DU MARDI 5 OCTOBRE 2023**

**SOUS LA PRESIDENCE DE  
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	14
Nombre de votants	15

**PRESÉNTS :**

Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL, Marie-France METZELARD, Claudine ROBERT et Françoise VIRIOT.

MM. Jacques THOUVENIN, Gabriel HOFFER, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

**POUVOIR :**

Mme Catherine CHOPIN-RENAULD à Mme Elise DROUVILLE

**EXCUSÉ :**

M. Christophe CHEVARDÉ

**ABSENTE :**

Mme Geneviève BENJAMIN

**Pour extrait,**

**Le Président,**



**Michel BREUILLE**